

A BAS LES ENSEIGNES !

La plus grande enseignes ne vaut pas la plus petite... La corporation de Montréal vient d'ordonner d'abattre toutes les enseignes qui projettent dans les rues de la ville.

Mais messieurs les marchands ne doivent pas se désoler. Est-ce qu'ils n'ont pas toujours à leur service la meilleure des enseignes, les colonnes du journal.

Grasse Isle. — La maladie diminue voici l'état de l'hôpital du 2 au 11 courant: — Nombre restant 1570. Admis depuis 230. Total 1800.

Table showing hospital statistics for the Pointe St. Charles, including numbers of patients by sex and age group.

ASSOCIATION D'INDEMNITE. — C'est un noble exemple que nous donne aujourd'hui l'Association d'Indemnité formée dans le comté de Deux Montagnes, qui convoque une grande assemblée publique pour le 4 octobre.

UN DERNIER HOMMAGE RENDU A FEU M. LE GRAND-VICAIRE HUDON. — Un grand concours de citoyens s'est réuni à l'église St. Jacques mercredi dernier pour assister au service funéraire chanté pour feu M. le G. V. Hudon.

Le procès du Col. Guy contre le Herald. — La Cour du Banc de la Reine est depuis trois jours remplie de monde accouru de partout pour être témoin de ces fameux procès, qui promettent de durer une semaine ou deux.

Il paraît que le gouvernement anglais a décidé de ne plus renouveler les arrangements pris avec les autorités américaines pour le transport des malades, et qu'à partir du 4 novembre prochain elles seront débarquées à Halifax et transmises à Québec.

Nous acceptons avec plaisir une nouvelle qui paraît prendre aujourd'hui de la consistance et que nous avons déjà signalée depuis longtemps d'après les démarches prises à St. André du Nouveau-Brunswick; c'est que le gouvernement convaincu de l'heureuse influence et de la nécessité d'un chemin de fer entre Halifax et Québec, a décidé de faire commencer les travaux aussitôt que possible.

Les citoyens de notre ville qui ont déjà fait des démarches en faveur de cette amélioration devraient ramener ce sujet devant le public afin de fournir à ceux qui alors n'avaient pas foi dans le succès, peut-être l'occasion de montrer que nous ne sommes pas indifférents à nos intérêts, que l'entreprise serait tout-à-fait populaire parmi nous et que l'on pourrait compter sur une aide raisonnable de la part des capitalistes de Québec.

PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Table listing various market goods like flour, oil, and sugar with their prices.

Decès. — Au village d'Industrie, vendredi dernier, à l'âge de 6 mois, Gaspard Charles, enfant de G. DeLanaudière ccr., scieur de bois à Lavaltrie.

ATTENTION ! AU COMMERCE DE MONTRÉAL. Les temps sont durs, l'argent rare et les échéances viennent toujours comme dans les bonnes années.

Si vous voulez faire de l'argent, annoncez donc et n'oubliez pas LA REVUE CANADIENNE, dont la circulation a doublé depuis un an.

THEATRE ROYAL, QUARRÉ D'ALHOUSSIE.

DERNIER ENGAGEMENT DES DANSEUSES VIENNOISES, Ce Soir, Vendredi, Les petites Danseuses Viennoises danseront LA CHARMANTE DANSE LES SAUVAGES ET LE RIGOLÉ par 16 danseuses.

INSTITUT CANADIEN.

LE TIENRE PARENT, écuyer, donnera une LEÇURE devant l'INSTITUT-CANADIEN, JEUDI, le 23 SEPTEMBRE courant, dans la salle de l'Institut à l'encadrement des rues St. Gabriel et St. Thérèse.



TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cession, Corvée, Taxes ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont prévenus qu'ils peuvent se procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. R. FADEE & CIE des MANUELS DE LA TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

COMMIS DEMANDÉ.

ON a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre.

ON A BESOIN

AU No. 24, rue St. Vincent, de DEUX ou TROIS Apprentis Imprimeurs, qui sachent bien composer. On donnera des gages très raisonnables.

ASSOCIATION D'INDEMNITE.

MESSIEURS les Electeurs du Comté de Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique, le QUATRIEME Octobre prochain, à DIX heures matin, à la paroisse de St. Eustache, pour délibérer sur les moyens qu'il convient d'adopter.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Je Soussigné à la prière d'annoncer aux Sous-cripteurs de la GRANDE SPECULATION de la division de ce terrain à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 23 SEPTEMBRE courant.

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPECULATION POSSIBLE. AVIS IMPORTANT. Je Soussigné à la prière d'annoncer aux Sous-cripteurs de la GRANDE SPECULATION de la division de ce terrain à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 23 SEPTEMBRE courant.

ASSOCIATION D'INDEMNITE. — C'est un noble exemple que nous donne aujourd'hui l'Association d'Indemnité formée dans le comté de Deux Montagnes, qui convoque une grande assemblée publique pour le 4 octobre.

UN DERNIER HOMMAGE RENDU A FEU M. LE GRAND-VICAIRE HUDON. — Un grand concours de citoyens s'est réuni à l'église St. Jacques mercredi dernier pour assister au service funéraire chanté pour feu M. le G. V. Hudon.

Le procès du Col. Guy contre le Herald. — La Cour du Banc de la Reine est depuis trois jours remplie de monde accouru de partout pour être témoin de ces fameux procès, qui promettent de durer une semaine ou deux.

Il paraît que le gouvernement anglais a décidé de ne plus renouveler les arrangements pris avec les autorités américaines pour le transport des malades, et qu'à partir du 4 novembre prochain elles seront débarquées à Halifax et transmises à Québec.

Nous acceptons avec plaisir une nouvelle qui paraît prendre aujourd'hui de la consistance et que nous avons déjà signalée depuis longtemps d'après les démarches prises à St. André du Nouveau-Brunswick; c'est que le gouvernement convaincu de l'heureuse influence et de la nécessité d'un chemin de fer entre Halifax et Québec, a décidé de faire commencer les travaux aussitôt que possible.

Les citoyens de notre ville qui ont déjà fait des démarches en faveur de cette amélioration devraient ramener ce sujet devant le public afin de fournir à ceux qui alors n'avaient pas foi dans le succès, peut-être l'occasion de montrer que nous ne sommes pas indifférents à nos intérêts, que l'entreprise serait tout-à-fait populaire parmi nous et que l'on pourrait compter sur une aide raisonnable de la part des capitalistes de Québec.

La plus grande enseignes ne vaut pas la plus petite... La corporation de Montréal vient d'ordonner d'abattre toutes les enseignes qui projettent dans les rues de la ville.

Mais messieurs les marchands ne doivent pas se désoler. Est-ce qu'ils n'ont pas toujours à leur service la meilleure des enseignes, les colonnes du journal.

Grasse Isle. — La maladie diminue voici l'état de l'hôpital du 2 au 11 courant: — Nombre restant 1570. Admis depuis 230. Total 1800.

Hôpital de la Pointe St. Charles. — Malades lundi le 26 septembre 1847. Hommes 420. Femmes 353. Enfants 178.

Morts durant les 24 heures: 8 Hommes 7 Femmes 1 Enfants 1 Total 16

ASSOCIATION D'INDEMNITE. — C'est un noble exemple que nous donne aujourd'hui l'Association d'Indemnité formée dans le comté de Deux Montagnes, qui convoque une grande assemblée publique pour le 4 octobre.

UN DERNIER HOMMAGE RENDU A FEU M. LE GRAND-VICAIRE HUDON. — Un grand concours de citoyens s'est réuni à l'église St. Jacques mercredi dernier pour assister au service funéraire chanté pour feu M. le G. V. Hudon.

Aqueduc de Montreal.

ARRERAGES POUR L'EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'Aqueduc pour arrerages pour l'usage de l'Eau, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dette.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

LECONS DE PIANO.

Mlle. ELIZABETH AUSSEN. OSE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE. UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'Orgue, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument.

OPPOSITION INDEPENDANTE. L'AMERICOAN SOCIETY pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. JOSEPH HAYDON, mort le 21 Mars 1847.

LE CHARLEYOIX. M. L. J. B. RYAN, Agent. L'AMERICOAN SOCIETY pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. JOSEPH HAYDON, mort le 21 Mars 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR. 24, Rue St-VINCENT, MONTREAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 24, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. ROLLAND, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.

AVIS. MONTREAL, 27 aout, 1847. A VIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain.